Notre grand concours

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1982)

Heft 656

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013262

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

le plus morne radicalisme romand. La preuve en fut doublement administrée la semaine dernière, bénie entre toutes en cette année de grâce viticole 1982.

Mardi 12. Devant un auditoire venu gravement ou par simple courtoisie — célébrer le 10e anniversaire de l'Institut du «Génie de l'Environnement», le conseiller national radical (valaisan, c'est vrai) Bernard Dupont parle de la prochaine session de la Conférence (19-21 octobre) des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Et d'annoncer avec un petit sourire qu'un rapport y sera présenté sur la spéculation foncière: «La philosophie développée est que le sol doit rester avant tout l'instrument d'une politique au service des citoyens et du développement harmonieux de la cité. Partant de la constatation que l'appropriation privative (sic) des sols n'est qu'un accident de l'histoire, le rapporteur se prononce en faveur d'une municipalisation progressive des sols urbains.»

Pâleurs soudaines et mouvements divers dans l'assemblée, qui ne parvient pas à parler d'autre

chose pendant la pause qui suit l'exposé du président de la ville de Vouvry... et de la Conférence précitée

Jeudi 14. Invité hors-classe du congrès de l'Union syndicale suisse, le conseiller fédéral radicalvaudois Georges-André Chevallaz loue comme il convient ses hôtes d'un jour: syndicats raisonnables, revendications de même, méthodes correctes, belle paix du travail, tous à la même corde, etc. Et de quitter son manuscrit pour déclarer qu'«il vaut mieux répartir équitablement le travail que de verser des allocations de chômage». Pas qu'on conteste ces dernières à leurs malheureux bénéficiaires, non, pas du tout. M. Chevallaz prend bel et bien une option en faveur de la réduction du travail—civil s'entend.

Le correspondant de la «NZZ», fidèle greffier des propos radicaux à travers la Suisse, n'a pas osé, lui, se détacher du manuscrit; en tout cas, il ne consacre pas une demi-ligne à l'élan, probablement aussi momentané que généreux, du chef du Département militaire fédéral.

Notre grand concours

OUVERT à toutes les associations, fédérations, entreprises, holdings, sociétés et organisations analogues, ainsi qu'

aux unions chorales, chrétiennes, culturelles, littéraires, locales, professionnelles, régionales sportives et autres.

sans oublier les amicales d'officiers, sous-officiers, soldats et SCF.

CONDITIONS. Organiser une assemblée annuelle, une manifestation occasionnelle ou jubilaire, une inauguration de drapeau, une cérémonie de fin d'études, bref, une réunion quelconque, par exemple pour célébrer le bénéfice de l'exercice écoulé, les membres honoraires, le vin nouveau, les pêcheurs chanceux, la dernière lune ou les premiers rayons de soleil sur le Moléson, — le tout SANS inviter Jean-Pascal (Delamuraz) ni son équipe (de cameramen et de photographes).

Faire parvenir à la rédaction de «Domaine public» (case 2612, 1002 Lausanne) une coupure de presse (si elle en a malgré tout parlé) attestant que la manifestation SANS a bien eu lieu.

NOS PRIX. Une mention dans le n° 666 de DP (à paraître le 30 décembre si Dieulamuraz le veut), plus trois abonnements gratuits pour toute l'année 1983, destinés aux membres des cinq plus courageux comités d'organisation, qui auront osé ne pas L'inviter. L'évaluation du courage se fera en fonction du lieu (maximum de points pour le pays de Vaud), du nombre de participants présumés à la manif (ça va payer pour les bastringues à plus de 250 citoyens actifs), et bien sûr du thème (priorité aux questions agrico-industrialo-commerciales).

N.B. Pour éviter tout ennui aux participants à notre grand concours, il ne sera échangé aucune correspondance sur papier à en-tête officielle (ni même privée) à propos du présent concours, dont les résultats seront sans appel ni recours.

CHOSES VUES AU THÉÂTRE

Le «petit homme» Brecht

Bon spectacle que celui présenté à Vidy en ouverture de saison par le Centre Dramatique de Lausanne, mis en scène par André Steiger. Schweyk dans la deuxième guerre mondiale n'a rien perdu de sa vigueur; le message «passe» bien, même si l'optimisme de la conclusion sonne amèrement à nos oreilles d'aujourd'hui!

Il fallait des voix pour les fameuses chansons de Hans Eisler (la beauté mineure de «Les eaux de la Moldau roulent roulent les pierres» ou le charme de «Cueille la prune en automne»): on les a trouvées en la personne de Catherine Derain (Madame Kopecka), de Jacques Denis (dont on savait déjà que le talent a plusieurs cordes), et de Roger Jendly, merveilleux «petit homme» au naturel goguenard admirable. Les musiciens de l'Ensemble lyrique de Suisse romande tiennent fort bien leur partie: réussite encore que l'intégration de la musique au spectacle, dans le même type de formule que celui de l'«Opéra de quat'sous».

Quant à la mise en scène, nous dirons que l'invention jaillissante de Steiger fait merveille dans les mouvements d'ensemble (il y a la part de la chorégraphe, Nicole Lieber, à ne pas oublier bien sûr) et les jeux de scène individuels. Il est moins heureux dans les «machines» (mais ici, faudrait-il incriminer le scénographe?), dont certaines apparaissent superflues (le grand portique du début, par exemple, ou le tank-bonbonnière de Hitler à la fin). A une pièce qui mêle constamment le détail vrai au symbole, il faudrait peut-être accorder une mise en scène expressionniste dans le détail (ce que fait Steiger), mais beaucoup plus discrète dans les grandes lignes.

Bon spectacle, je le répète, que le public a chaleureusement accueilli l'autre soir. Etrange public, très froid en début de soirée, qui se chauffe progressivement et ne ménage pas ses rappels au baisser du rideau. Catherine Dubuis